

6 JUIN 2024 : LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Lors de notre dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration de 2023 a été reconduit mais s'est également enrichi de deux membres, Jacques Barrier et Guy Dalberto.

Par la présence de Jacques au CA, l'équipe de l'atelier, pilier important de notre association, se retrouve mieux représentée.

Le 3 mai dernier, le CA a procédé à l'élection du nouveau bureau. Bernard Bédouet et Claire Allemand restent à la vice-présidence. Pascale Lepetit continue dans ses fonctions de secrétaire de l'association tandis que Pierre Bonnet assure toujours la fonction de trésorier.

Lors de cette même réunion, j'ai accepté de prendre la fonction de président en relais de Nicolas qui a assuré ce rôle pendant 12 années.

Nicolas, je voudrais à cette occasion saluer ton engagement constant et la force de tes convictions pour défendre la place du vélo dans la ville. Tu l'as fait au sein de REVV mais également au travers de tes contacts avec d'autres associations et en particulier avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Et tout cela, tu l'as mené en plus de ton activité professionnelle. Je voudrais ici aussi dire l'élégance que tu as montrée et que tu montres dans ce passage de relais. Je t'en remercie sincèrement Nicolas.

J'ai précisé au nouveau CA pourquoi j'acceptais de prendre cette responsabilité :

- Le CA a travaillé collectivement avant l'assemblée générale pour définir les lignes d'un projet commun que nous pourrions proposer aux membres de REVV.
- Ce projet, les orientations que le CA a proposées, ont été largement approuvées lors de notre AG du 4 avril.
- Nous avons ainsi défini la ligne directrice des actions que nous souhaitons mener tous ensemble.

Ces orientations s'appuient sur un thème fort : « DONNER ENVIE ».

Donner envie :

- aux adhérents de se sentir bien dans notre association,
- à de nouvelles personnes de rejoindre notre association,
- à ceux qui ne sont pas encore passés au vélo, de sauter le pas,
- aux collectivités de dialoguer avec REVV.

La raison d'être principale de REVV reste :

- Promouvoir, diffuser et défendre la pratique du vélo dans ses différents usages au quotidien mais pas seulement,
- Agir pour un partage équilibré de l'espace public où chacun ait sa place.

Ces objectifs généraux doivent se traduire de manière concrète dans nos actions.

REVV est une belle association. Sa force, c'est vous, ses bénévoles ainsi que ses nombreux adhérents.

Il importe que les actions de chacun soient reconnues, que vous vous sentiez écoutés et aidés dans les difficultés que vous pouvez rencontrer, que vous trouviez un lieu d'écoute pour recevoir et discuter les améliorations que vous pourrez proposer. Il s'agira ensuite de les mettre en œuvre après en avoir décidé collectivement.

Le CA et votre président sont là pour cela.

Dès à présent, je vous invite à réfléchir, dans chaque activité, sur une ou plusieurs améliorations qui pourraient nous aider à mieux exercer nos missions de bénévoles au sein de REVV.

Que notre belle aventure collective continue !

François